



Fédération Française
de Spéléologie

POLE ENSEIGNEMENT

Vincent BIOT

Le pôle enseignement poursuit sa dynamique alimentée par nos 3 écoles, EFPS, EFC et EFS. Les points principaux de l'année sont :

- La mise en place d'une nouvelle carte de cadre : proposition a été faite de disposer d'une nouvelle carte fédérale pour tous les fédérés qui permettrait via un QR code d'accéder à certaines informations sur Avens, dont la détention d'un diplôme de cadre et sa validité (information actualisée automatiquement). La proposition a été soumise au CA. Ce dossier devrait aboutir en 2022.
- Evolution des fonctionnalités d'Avens et de l'interface déclaration des stages : une liste de modifications a été établie et transmise au siège de la FFS. Ces évolutions n'ont pas pu être intégrées en 2021 par manque de temps, mais sont programmées pour 2022.
- La mise en place d'un format type pour les référentiels de stage permettant une meilleure visibilité et harmonie de nos cursus de formation et de leur contenu. Les premiers référentiels ont été réalisés fin 2021 et ceux restants seront finalisés en 2022.
- L'organisation en alternance des UV techniques de la formation instructeur entre l'EFS et l'EFC pour éviter 2 UV la même année.
- La mise en place d'un outil numérique simple pour générer des affiches de stage de qualité (<http://affiches.ossoue.fr>)

Les journées d'étude du pôle ont pu se faire en présentiel et se sont déroulées dans le Lot en novembre. Après la présentation des résultats d'une enquête menée sur la pratique de l'encadrement des mineurs au sein de la FFS, 4 tables rondes ont permis d'aborder les points suivants :

- la prévention et la lutte contre toute forme de maltraitance et les conséquences sur l'évolution des pratiques,
- le bilan des stages PSMI (Premiers secours en milieu isolé) et les moyens à mettre en œuvre pour dynamiser cette formation,
- l'évolution du format et contenus des journées d'études,
- la place de la visioconférence dans les formations.

Ces tables rondes ont été suivies d'un temps d'échange avec le délégué juridique de la FFS qui a apporté des réponses aux questions posées par les cadres et récoltées en amont des JE.

Enfin, une information sur le rôle du tutorat des DE spéléo et canyon en milieu fédéral a été présentée.

Le compte rendu de ces journées est disponible sur le site de la FFS.

Ces journées d'étude ont réuni une soixantaine de personnes qui ont eu plaisir à partager (en présentiel !) ce temps fort de la vie du pôle enseignement de notre Fédération.

